

COMPTE-RENDU

COMMUNE D'ORLIAC DE BAR

PLACE DE LA FORGE

Tulle, le mercredi 23 septembre 2026.

Rédigé par Sandra Nicolle, Paysagiste/Urbaniste OPQU, CAUE 19.

Préambule

La commune d'Orliac-de-Bar a sollicité le CAUE concernant l'aménagement de la place du 19 mars 1962 qui fait actuellement l'objet d'un projet de renaturation en y associant les habitants. Une rencontre a été organisée à la mairie puis sur le terrain, le 2 juin dernier, en présence de Monsieur Bruno Fleury, Maire de la commune et de Madame Nadine Javion, deuxième adjointe chargée du cadre de vie et de l'urbanisme, Sandra Nicolle, Paysagiste/Urbaniste et Lucas Sanchez stagiaire représentaient le CAUE. La présente note est une synthèse des différents points évoqués lors de cette première réunion et le compte-rendu de l'atelier animé en juillet puis le 22 septembre avec les habitants. Elle doit permettre aux élus de poursuivre leurs réflexions et de faire des choix d'aménagement.

1. Contexte

La Place dite du 19 mars 1962 est située au nord du bourg. Elle a été imaginée dans une vaste prairie à la fin des années 70. Un alignement d'arbre à l'ouest y a été planté dont seuls restent quelques sujets. Cette Place accueille un musée (La Forge de Charles) avec une halle réalisés en 2018. Elle est utilisée en période estivale lors d'événements multiples. Un Barnum peut y être installé. Elle sert aussi de parking notamment pour le restaurant et l'épicerie solidaire situés à proximité. Les camions de livraison de la ferme située au dessus s'en servent pour faire demi-tour. Des toilettes publics ont été aménagées dans la grange située au sud de la Place.

Actuellement, c'est un vaste espace minéralisé avec seulement quelques arbres. Un parvis bétonné marque l'entrée du musée et de la halle. Un passage piéton traverse le bâtiment pour rejoindre une zone de stationnement située en contre bas. Le musée est ouvert sur demande et du 15 juillet au 15 août.

On trouve aussi sur cette place un abri bus ainsi qu'une ancienne cabine téléphonique transformée en boîte à livres.

L'auberge sert de cantine pour l'école, le cheminement des élèves (CM1-CM2) se fait sur les bas côtés de la route principale du bourg.

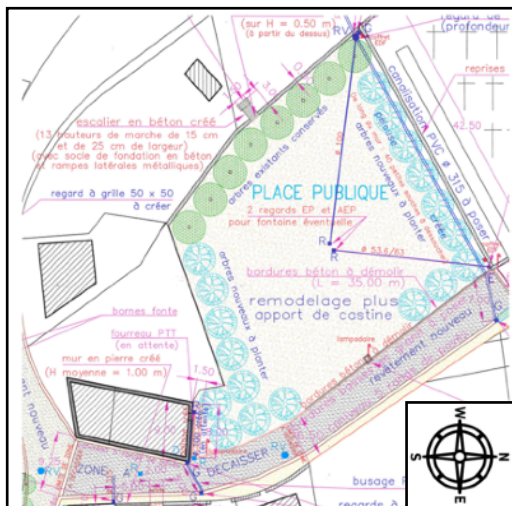


Vue générale sur la Place, photo CAUE 19.

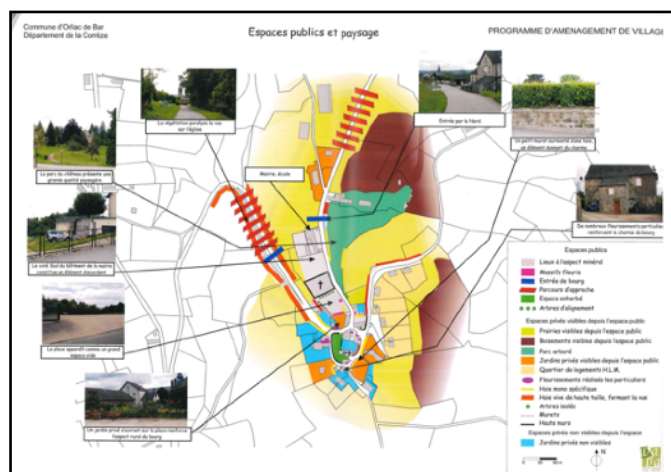


Plusieurs études d'aménagement ont déjà été réalisées sur la commune notamment sur cette Place.

Une étude «Programme d'aménagement de village » (P.A.V), de 2001, propose la plantation d'arbres au nord et au sud de la place et la conservation des arbres existants à l'ouest de celle-ci. L'étude valorise un revêtement de sol « stabilisé », capable d'assurer une gestion des eaux pluviales. Ainsi que la mise en place d'un lampadaire là où se situe actuellement le monument mémoire de la fin de la guerre d'Algérie.

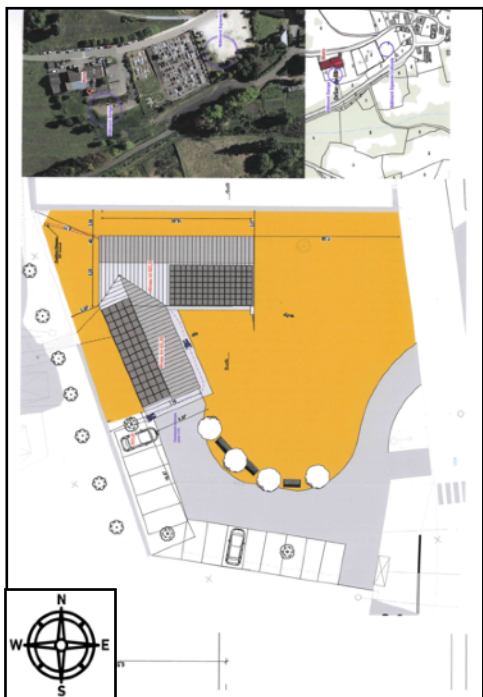


Un « Programme d'aménagement de village » de 2008 présente un diagnostic global du bourg. Dans celui-ci la Place est présentée comme un espace vide et minéral.



Une nouvelle étude est lancée en 2017 pour «Divers Projets de Constructions en Centre Bourg » par Jean Mouly (Architecte). Le projet est de créer sur la Place un musée (La forge de Charles) et une halle. Il comporte aussi des emplacements parkings à l'ouest du bâtiment dont une place pour les personnes à mobilité réduite PMR).

Ce dernier projet est centré sur la place elle-même, il n'invite pas à prendre en compte le bourg dans son ensemble.



Plans de l'Espace Culturel et de la Halle, Jean Mouly architecte Dplg, Février 2018.



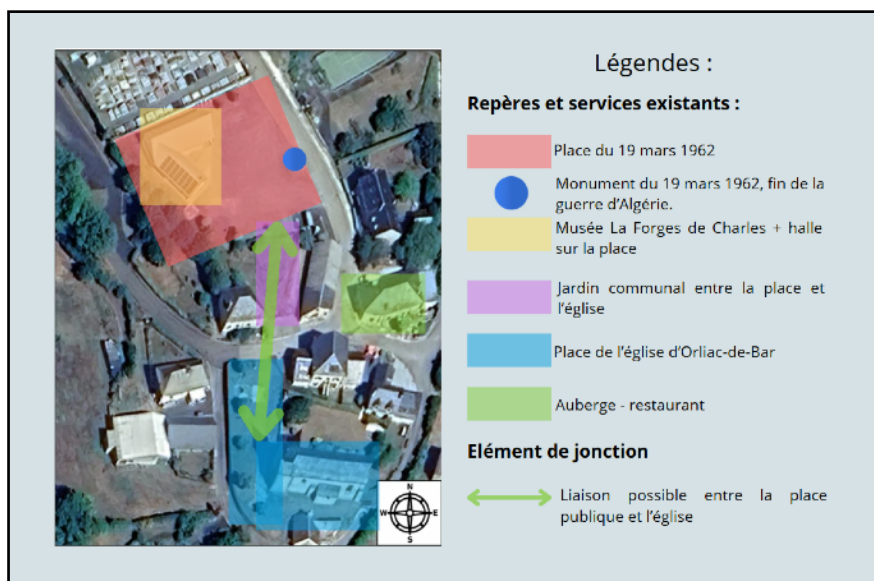
Vue sur le jardin à aménager situé entre les deux Places

2. Souhait des élus et enjeux

La commune souhaite aujourd'hui repenser l'aménagement de la Place en intégrant les usages actuels et en prenant en compte des idées des habitants. Elle souhaite intégrer à la réflexion la parcelle attenante, un ancien jardin qui donne sur la Place de l'Eglise. Pour cela elle a sollicité le CAUE afin qu'il enrichisse sa réflexion autour d'une vision globale et lui permette de préparer la concertation avec les habitants.

Avec l'aménagement de la Place de la Forge, la commune souhaite retrouver une connexion entre les espaces publics: la mairie et l'école, l'église, l'auberge et l'épicerie solidaire et ainsi favoriser les mobilités douces (déplacements piétons, déambulation).

L'ajout de massifs plantés de vivaces, d'arbres et d'arbustes mais aussi la création de noues (dispositif d'infiltration et de rétention d'eau), ainsi que de jardins de pluie (bassin végétal absorbant) installés au sein de la place ou autour de celle-ci permettraient une récupération de l'eau pluviale au profit des végétaux qui viendraient apporter de la fraîcheur.



3- Organisation de la concertation

Début Juillet, s'est tenue une réunion publique organisée et animée par la municipalité pour discuter autour du projet de réaménagement de la Place. Elle a permis l'appropriation du projet par les élus, les habitants et les acteurs impliqués dans la vie du bourg. Une liste des attendus a ainsi été produite.

Le CAUE a proposé d'animer à la suite, le 22 septembre, un atelier avec les habitants volontaires pour esquisser un projet qui convienne à tous.

Liste des attendus issu de la première concertation :

HORS AMENAGEMENT	Zone dédiée aux véhicules	Zone apaisée
Citerne de récupération des eaux pluviales	Parking	Arbres
Douches dans les sanitaires	Arceaux vélos	Ilots de fraîcheur
Signalétique	Espace camping-car	Fleurs
Eclairage	Recharges voitures électriques	Bancs
Refaire ou déplacer le Monument commémoratif	Abris bus	Terrain de pétanque=boulodrome 12x3, 15x4
	Espace Barnum	Tonnelle végétale
		Herbes aromatiques
		Fruitiers
		Travail à ferrer
		Noûe= fossé à fond plat végétal
Idées non retenues à ce stade		Logement insolite pour randonneurs
Retournement des camions		Tables
Extension musée, nouvelle halle		Pelouse
Fontaine en circuit fermé		Bac à compost
Boîtier payant pour les camping-car		Poubelles
		Espace de jeux pour les enfants

Ne pas oublier :

- Cheminements piétons, lien vers la place de l'Eglise, le city-stade, le parking du bas
- Réseaux (fibre, gaz, eaux usés, eaux pluviales...)
- Accès pompiers, PMR
- Désimperméabilisation et infiltration de l'eau au maximum

4- Atelier de co-conception du 22/09

Une vingtaine de participants se sont organisés en trois groupes pour penser sur des photo aériennes l'organisation possible des différents espaces.

Chaque groupe a ensuite présenté son travail.

Groupe 1 :



La place est repensée comme un jardin traversé par un cheminement piéton qui permet de se rendre au musée. Les voitures sont garées côté grange et isolées par une barrière végétale qui se prolonge par une tonnelle qui invite à aller vers la place de l'église. La cabane des randonneurs est située derrière l'abris bus.

Seul un emplacement reste minéral pour permettre le retournement éventuel des camions et permettre l'installation du chapiteau.

Les camping-car sont invités à se stationner sur le parking en contre bas.

Un jardin de pluie, au fond de la place récupère les eaux pluviales et permet de créer un îlot de fraîcheur. Les jeux pour enfants sont installés à proximité du city stade.

La stèle est déplacée vers le Monument aux morts sur la Place de l'église.

Le cheminement des enfants de l'école vers l'auberge est sécurisé (sans empêcher le stationnement des voitures?).

L'emplacement du boulodrome n'est pas tranché (bruyant pour les riverains).

Groupe 2 :



La place garde sa configuration actuelle pour permettre le retournement des camions. Le fond est réservé pour des massifs fleuris et l'implantation du chapiteau.

Le terrain de pétanque est placé contre le cimetière pour ne pas pénaliser les riverains avec le bruit. Il est ombragé par des platanes.

Les camping-car sont invités à se stationner sur le parking en contre bas qui est agrémenté de massifs fleuris et d'arbres pour l'ombrage. L'eau est récupérée au point le plus bas.

Les jeux pour enfants sont installés à proximité du city stade ainsi que des tables et des bancs.

La stèle est conservée.

Le support pour les vélos est derrière l'abris bus. Un cheminement contre la maison d'habitation permet de rejoindre la place de l'église. De l'autre côté, une tonnelle ombrage le jardin.

Groupe 3 :



Dans ce scénario, la place de la voiture sur la place est limité (3 emplacements dont un PMR). Voitures et camping-car se répartissent sur le parking du bas.

L'ensemble de la place, y compris le parvis du musée est ainsi végétalisé avec une fontaine au centre.

Un double boulo-drome est installé dans le jardinet vers l'église.

L'abris bus est avancé pour mettre aussi la cabane des randonneurs. Le chapiteau reste au même endroit.

L'aire de jeux est à côté du City stade ainsi que le stationnement des vélos.

Le travail à ferrer est près de la vache.

Des arbres viennent ombrager les différents espaces.

Ce travail très riche permet à chacun de s'acculturer aux changements à venir et d'entendre les différents scénario possibles. Les contraintes (budget, réseaux, réglementations..) seront à intégrer.

A la municipalité de faire les choix qui permettront à chacun de s'épanouir dans sa commune.